

Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt six

et le 14 avril

à 19 heures 00

le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, WECKSTEIN, ACHOUR, ANDRIEUX, BOUCHER, BEAUTÉ

Absents :

A été nommé secrétaire : M. WECKSTEIN

| NOMBRES DE MEMBRES             |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | en exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 6                              | 6           | 6                                   |

|                        |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 09/04/2026             |

|                  |
|------------------|
| Date d'affichage |
| 10/04/2026       |

|                          |
|--------------------------|
| Objet de la Délibération |
|--------------------------|

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026-DL 4/2026**

Pascal MAINGUY présente le projet de budget primitif 2026.

Pour la section Fonctionnement :

- Les recettes prévisionnelles s'établissent à un total de 168 589,05 € (130 000,40 € auxquels s'ajoute le report du résultat 2025 pour 38 589,05 €.) ;
- Les dépenses prévisionnelles s'établissent également à 168 589,05 €.

Pour la section Investissement :

- Les dépenses prévisionnelles s'établissent à 1 563,90 €.
- Les recettes prévisionnelles s'établissent également à 1 563,90 €.

Le projet de budget primitif 2026 est voté à l'unanimité.

Le Président,  
Pascal MAINGUY

  
SIVOS  
DES ILES DE LA SEINE  
9, rue aux Huards  
27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX  
SIRET : 252 703 104 00016